

Formation courte Trouble du spectre autistique sans trouble du développement intellectuel de l'adulte : diagnostic et accompagnement



Présentation

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent environ 7 500 naissances chaque année. Il est démontré que le manque de connaissance des médecins de premier recours peut allonger l'errance diagnostique qui peut durer plusieurs années, et par conséquent aggraver le pronostic. Un enjeu fort est donc d'augmenter le nombre de médecins de premier recours capables de repérer et de réaliser une expertise diagnostique simple.

Cette formation vient palier à ce manque en s'inscrivant dans le cadre de la mesure n°15 de la nouvelle Stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement 2023-2027 : « Diminuer le délai d'accès au diagnostic en formant les médecins en exercice à l'établissement des diagnostics de TSA », et l'orientation prioritaire DPC n° 21 « Repérage, diagnostic et grands principes d'accompagnement du Trouble du Syndrome de l'Autisme (TSA) et des Troubles du Neuro Développement (TND) chez l'adulte et chez l'enfant ».

Objectifs: A la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de dépister les adultes pouvant présenter un TSA sans trouble du développement intellectuel (déficience intellectuelle), d'établir un diagnostic de TSA simple (de premier recours), de dépister les principaux troubles psychiatriques associés au TSA chez l'adulte et d'orienter l'adulte concerné vers le réseau local d'accompagnement du TSA.

Organisation


Contrôle des connaissances

Evaluation par le coordinateur de la formation d'un compte-rendu d'une consultation diagnostique d'essai qui devra être fourni avant la formation + Evaluation par le coordinateur de la formation d'un compte-rendu de consultation diagnostique qui devra être fourni dans les 3 mois suivant la formation.

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact:  [accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

Admission

Public cible

La formation est destinée à des médecins psychiatres, généralistes ou neurologues ayant reçu une sensibilisation au TSA de l'adulte et ayant une expérience clinique auprès de personnes adultes avec TSA.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Clément Dondé

✉ clement.donde@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Sandra Michel

☎ 04 38 38 83 42

✉ sandra.michel@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

Programme

Organisation

Modalité: Présentiel obligatoire

- FC uniquement
- Formation ouverte toute l'année (en fonction des demandes)
- 12h de formation sur 2 jours. Le programme de formation comprend des présentations théoriques ainsi que des ateliers pratiques.
- Modalité d'évaluation : assiduité + validation d'un compte rendu diagnostic
- **Tarif** : 500€